



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Poste

Question écrite n° 94634

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire sur la nécessité de maintenir, moderniser et développer les services publics en milieu rural. Il s'agit là d'un rôle essentiel de l'État que d'assurer la solidarité entre les territoires et un même niveau de service public. Alors que La Poste a enregistré un bénéfice record de 577 millions d'euros en 2005, de nombreux services postaux sont menacés en milieu rural. Il lui demande très concrètement quelles mesures entend prendre le Gouvernement pour que les services publics postaux dans l'arrondissement de Châteaubriant et en particulier dans les cantons ruraux soient maintenus et développés dans un souci d'un développement harmonieux du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94634

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : aménagement du territoire

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5043